



# Tir Sportif de Gevrey-Chambertin

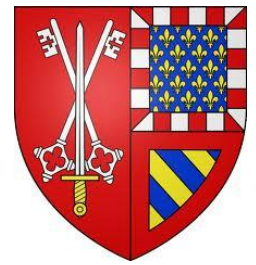
Association affiliée à la Fédération Française de Tir 0421111

Agréée par le ministère de Jeunesse & Sports 9921S440

Siège Social : Mairie rue des Halles

21220 Gevrey-Chambertin

SIRET : 488 275 447 00016



## Autorisation parentale 2016 / 2017

Pour enfant mineur pratiquant le tir sportif

En conformité avec les directives de la Fédération Française de Tir, nous demandons aux parents d'enfants de compléter ce formulaire.

Je soussigné(e)

Mr/Mme.....demeurant.....

.....

.....

.....

Autorise mon enfant.....à pratiquer le tir sportif

lors des séances de l'école de tir le mercredi de :

14h30 à 17h00

ou bien pendant les heures d'ouvertures du club accompagné des parents.

**En cas d'urgence, n° de téléphone**  
**(obligatoire).....**

La responsabilité du club est uniquement engagée pendant les horaires de tir ; et ce uniquement dans l'enceinte du stand. L'enfant devra être accompagné par une personne responsable lors de son arrivée et de son départ du complexe sportif.

En début de saison, l'adhérent devra s'acquitter de sa cotisation et présenter un certificat médical de moins de 15 jours.

Le président

Mention manuscrite « Bon pour accord »

Date

Signature des parents

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.